

Regard sur Repentigny

ville.repentigny.qc.ca



Repentigny
S'épanouir

**Prix leadership
dans le secteur public
IAPC/Deloitte
Bronze 2013**
Politique de sécurité urbaine

**Distinction
William D. Hatfield
Réseau Environnement
Lauréat 2013**
M. Antoine Laporte

**Prix Design
Mosaïcultures Internationales
de Montréal
Lauréate 2013**
Pour son œuvre *S'épanouir*

**Prix du Carrefour
Action Municipale
et Famille
Lauréate 2013**
Le Fouineur

Posons un geste pour la culture

Une salle de spectacle à Repentigny, j'y tiens!

Le 6 octobre dernier, la Ville lançait la campagne *Une salle de spectacle à Repentigny, j'y tiens!* pour inciter le ministère de la Culture et des Communications à soutenir financièrement la construction de la salle de spectacle de l'Espace culturel.

Les Repentignaises et les Repentignois sont invités à participer activement à cette campagne en signant les cartes postales insérées dans cette édition du bulletin Regard sur Repentigny. Une fois signées, elles peuvent être retournées à l'hôtel de ville de Repentigny en personne ou par la poste. Les cartes peuvent également être glissées dans une boîte spécialement prévue à cet effet dans l'un des commerces participants de la région.

« La participation de tous est essentielle au succès de cette campagne. Il est important de nous mobiliser et de réaffirmer notre volonté réelle d'avoir, chez nous, ces infrastructures qui favoriseront l'essor économique. »

– Chantal Deschamps

Par ce geste, les citoyens confirment leur appui pour la construction de la salle de spectacle, deuxième phase de l'Espace culturel. « Notre objectif est de faire parvenir 15 000 cartes signées à la ministre. Il est important de nous mobiliser et de réaffirmer notre volonté réelle d'avoir, chez nous, ces infrastructures qui favoriseront l'essor économique de notre centre-ville et proposeront une programmation complémentaire aux salles environnantes. La participation de tous est essentielle au succès de cette campagne. Nous demandons également à la population de la MRC de L'Assomption de bien vouloir joindre leurs voix à la nôtre », explique M^{me} Chantal Deschamps, mairesse de Repentigny.

Les gens peuvent se procurer des cartes supplémentaires et les faire signer par leurs amis, les membres de leur famille et tous les amateurs des arts de la scène! Elles sont disponibles dans la plupart des commerces de la ville et à tous les comptoirs des édifices municipaux.

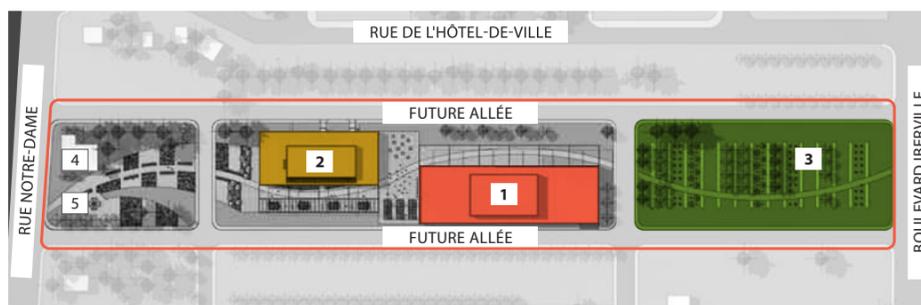
Un appui sans précédent de la communauté d'affaires

En 2010, les gens d'affaires de la région ont démontré leur appui au projet de la salle de spectacle en contribuant à son financement pour 1,8 million de dollars. « Ce geste démontre bien l'intérêt des citoyens pour la construction de l'Espace culturel. En plus de la salle de spectacle, celui-ci inclut des jardins thématiques et un Centre d'art et de création artistique, lequel a reçu une subvention de

500 000 \$ de Patrimoine canadien en 2013. C'est maintenant au tour du gouvernement du Québec de prendre position en octroyant à la Ville de Repentigny une aide financière vouée au développement de la culture », explique M^{me} Chantal Deschamps, mairesse de Repentigny.

C'est en soutenant des artistes d'ici et d'ailleurs, amateurs comme professionnels, que la Ville maintiendra et accentuera son rôle de terre d'accueil pour le monde de la culture.

Posez un geste pour la culture et signez votre carte dès maintenant!



► L'Espace culturel, c'est une salle de spectacle (1), le Centre d'art et de création (2) et les jardins thématiques (3).

Le Train de l'Est se rapproche de plus en plus



► L'AMT s'attend à ce que 11 000 usagers utilisent quotidiennement le service.

Le 4 septembre dernier, les décideurs locaux ont pu découvrir les installations et les équipements. M^{me} Francine Payer, conseillère municipale, était du groupe.



Le Train de l'Est de l'Agence métropolitaine de transport (AMT) se rapproche de plus en plus. Les travaux réalisés dans le secteur tirent à sa fin.

Le 4 septembre dernier, de nombreux élus, dirigeants municipaux et gestionnaires du transport collectif régional ont participé, à l'invitation de l'AMT, à une activité visant à faire découvrir les équipements, les installations et l'avancée des travaux. Tout ce beau monde est monté à bord!

Rappelons que l'AMT a annoncé que cette nouvelle ligne, appelée la ligne Mascouche, accueillera ses premiers clients le 1^{er} décembre 2014.

Ce projet d'envergure comprend, notamment, 10 nouvelles gares, différents ponts routiers et ferroviaires, des tunnels et passerelles ainsi que 13 kilomètres de nouvelle voie ferrée. Il y aura 16 départs quotidiens (8 dans chacune des directions), soit 12 en heure de pointe et 4 hors pointe. Avec ses locomotives bimodales (diesel et électricité) et ses wagons à 2 étages, cette ligne pourra accueillir, toujours selon l'AMT, 11 000 passagers par jour. Les passagers qui embarqueront à la gare Repentigny (secteur Le Gardeur) rejoindront la Gare Centrale en 49 minutes.

Afin de faciliter les déplacements et favoriser l'utilisation du transport collectif, les installations à la gare de Repentigny comprennent des stationnements incitatifs d'une capacité de 470 places et un débarcadère d'autobus avec abribus.

Découvrez
ville.repentigny.qc.ca

Chaque semaine
nos capsules vidéo

et

Notre
site mobile

Suivez-nous sur





Appuyons notre projet de salle de spectacle!

Chères Repentignaises,

Chers Repentignois,

Comme vous le savez, notre grand projet d'Espace culturel a pris son envol avec la construction du Centre d'art et de création artistique, amorcée il y a quelques semaines. D'ici quelques mois, nous serons prêts à débiter la deuxième phase de ce projet extraordinaire, soit la réalisation de la salle de spectacle.

Développé en partenariat avec la Corporation Hector-Charland et L'Association de Repentigny pour l'avancement de la musique, ce lieu de création proposera des spectacles de grande qualité dans une ambiance intime, de manière à favoriser le lien entre les artistes et les spectateurs. La qualité acoustique de la salle couplée aux différentes possibilités de configuration permettra la présentation de différents types de spectacles pour satisfaire l'appétit culturel de toute la région.

La Ville de Repentigny, la Conférence régionale des élus de Lanaudière, le gouvernement du Canada, la Commission scolaire des Affluents et toute la communauté d'affaires se sont mobilisés pour amasser les sommes nécessaires à la réalisation de ce projet rassembleur et pour doter Repentigny d'un équipement essentiel au développement de la culture dans la région de Lanaudière. Cependant un acteur majeur est toujours absent du montage financier : le gouvernement du Québec.

Aujourd'hui, les citoyennes et les citoyens de la région se mobilisent à nouveau pour réclamer du gouvernement sa participation financière au projet de salle de spectacle. Nous vous sollicitons à titre personnel, votre participation est essentielle. En signant et postant gratuitement une carte postale, adressée à la ministre de la Culture et des Communications du Québec, vous enverrez un message clair au gouvernement que la MRC de L'Assomption doit être prise au sérieux et recevoir l'attention qu'elle mérite.

L'objectif est de convaincre la ministre de la Culture et des Communications d'inscrire l'aide financière dans le prochain budget du gouvernement du Québec.

Ensemble nous ferons changer les choses.

Signons la carte postale et retournons-la à l'hôtel de ville de Repentigny!

La mairesse
Chantal Deschamps, Ph.D.

Le CER, boutique d'art du temps des Fêtes

En novembre, le Centre d'exposition de Repentigny (CER) vous offre l'occasion de découvrir les artisans créateurs de la région et d'acquiescer des œuvres originales alors qu'y seront présentés successivement le Salon des métiers d'art de Lanaudière et l'exposition Petits formats à offrir pour Noël.



Du 6 au 9 novembre, le Salon des métiers d'art de Lanaudière

Accueilli avec grand enthousiasme pour une cinquième année, le Salon des métiers d'art de Lanaudière devient tradition à Repentigny. Événement exclusivement réservé aux métiers d'art et à leurs artisans professionnels, vous y trouverez des œuvres originales et uniques, contemporaines, utilitaires ou décoratives. Rencontrez des artisans authentiques qui transforment la matière. Dans une ambiance intimiste et chaleureuse, découvrez

l'esprit inventif et la créativité des artistes d'ici. Vitrine exceptionnelle pour nos artisans lanaudois, cet événement est aussi une autre porte pour la diffusion des arts et de la culture. Et la Ville de Repentigny est heureuse de vous y faire entrer. Passez donc au salon !



Du 13 au 16 novembre, Petits formats à offrir pour Noël

À cette occasion, 50 artistes amateurs et 50 artistes professionnels proposeront aux visiteurs des œuvres de petit format qui sauront ravir les amateurs d'art et les collectionneurs. On y retrouvera des centaines de pièces d'art originales issues de toutes les disciplines en vente au montant de 100 \$ ou moins. Dénichez-y de véritables petites perles de créativité!

Ces deux expositions ne durent que quatre jours chacune. À cette occasion, le CER ouvrira ses portes le jeudi de 18 h à 21 h, le vendredi de 11 h à 21 h de même que le samedi et le dimanche de 11 h à 17 h. L'entrée y est libre.

Le Club des Aventuriers du livre de Repentigny Une saison à livrer des enquêtes!

C'est sous le thème *Livre ton enquête* que s'est déroulée la saison 2014 du Club des Aventuriers du livre de Repentigny, qui a pris fin le 21 août dernier. Pour la soirée de clôture, une remise de prix a été le clou de l'enquête pour plus d'un petit détective!

Cet été encore, les jeunes lecteurs repentignois ont participé massivement au Club qui a pris le nom de CIA pour Club d'investigation des Aventuriers. Non moins de 400 jeunes âgés de 5 à 12 ans ont pris part aux ateliers proposés en bibliothèque. Ils ont été plus de 800 à rencontrer les deux animatrices en tournée dans les parcs du territoire durant les six semaines d'activité du club.

La saison s'est conclue sur une note festive avec un spectacle. Des prix ont été remis grâce à l'implication de généreux partenaires. Le Réseau des bibliothèques de Repentigny tient à les remercier pour leur apport : la Caisse Desjardins Pierre-Le Gardeur, Devault La Source du Sport ainsi que la piscine municipale.

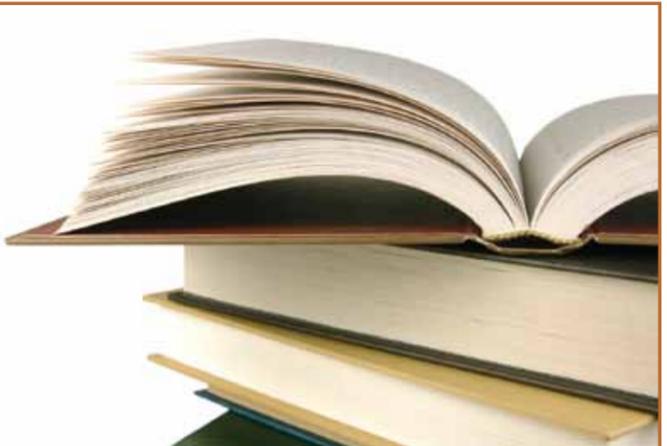


► Gagnante d'un vélo, Marguerite Simard, âgée de 7 ans, est entourée de Diane Ducharme, technicienne en animation, Chantal Brodeur, chef de division bibliothèques, Diane Bigras, représentante de Devault La Source du Sport, Martine Gendron, conseillère municipale, Nancy Massé, représentante de la Caisse Desjardins Pierre-Le Gardeur et Julie Racette de la piscine municipale.

Semaine des bibliothèques publiques Amnistie et 2 pour 1!

Vous avez retrouvé un livre de la bibliothèque oublié depuis longtemps? Dans le cadre de la Semaine des bibliothèques publiques du Québec, le Réseau des bibliothèques de Repentigny accorde une amnistie des amendes pour les documents en retard retournés et ce, jusqu'au 25 octobre 2014.

De plus, jusqu'au 25 octobre également, lorsque vous louez deux documents du même genre (deux succés de librairie, DVD, CD, etc.), vous ne payez que la première location. La deuxième est gratuite!



Abonnez-vous à l'infolettre du Centre d'exposition de Repentigny!



Le Centre d'exposition de Repentigny (CER) s'est doté d'une infolettre! Cet outil vise à informer le public des expositions en cours, de la tenue des vernissages et des événements à venir.

Les visiteurs qui étaient abonnés aux envois du CER ont reçu un avis de consentement par courriel. Si

vous n'avez pas confirmé que vous souhaitez continuer à recevoir les envois, il est possible de le faire maintenant ou de vous réinscrire en ligne.

Le formulaire pour l'abonnement à l'infolettre est disponible sur le ville.repentigny.qc.ca/expositions.

Inscrivez-vous pour recevoir l'infolettre chaque mois.

Centre d'art et de création

Du rêve, nous passons maintenant à la réalité!

À l'intersection des rues Notre-Dame et de l'Hôtel-de-Ville s'affaire de la machinerie lourde depuis maintenant un peu plus de deux mois. Le terrain a été préparé, les canalisations souterraines mises en place et le chantier a été sécurisé. Ça y est, la construction du Centre d'art et de création, première pièce de l'Espace culturel, est commencée!

« Nous passons du rêve à la réalité. Enfin, ce grand projet prend vie. Je vous assure que la réalisation de ce lieu unique fera de Repentigny l'un des sites incontournables pour la création et la diffusion culturelle, sous toutes ses formes », avait déclaré Mme Deschamps lors de l'inauguration des travaux le 13 août dernier.



D'une superficie totale de 1 365 m², le nouvel édifice sera constitué d'un centre d'exposition, d'une salle multifonctionnelle qui servira de lieu de création et d'espace complémentaire lors d'expositions majeures et enfin, d'un espace d'enseignement de la musique, occupé principalement par les élèves du centre La Croisée de la Commission scolaire des Affluents. La salle d'exposition présentera les œuvres d'artistes d'envergure régionale, nationale et même internationale.

L'ouverture du Centre d'art et de création est prévue pour l'été 2015. Suivez la construction au ville.repentigny.qc.ca.

La foule au rendez-vous pour les Journées de la culture



Le 28 septembre, alors que la 18^e édition des Journées de la culture battait son plein, Repentigny tenait un grand rassemblement culturel.

Plus de 1500 Repentignois et Repentignaises de toutes les générations ont ainsi répondu à l'invitation qui leur a été lancée. Dame Nature étant elle aussi de la partie, la plupart des activités ont été présentées gratuitement et en plein air, facilitant ainsi l'accès à la culture. Poésie, dessin, danse, musique, littérature... le choix d'activités interactives et d'appréciation des arts et de la culture était grand. L'occasion était belle de faire de riches découvertes et la rencontre d'artistes et d'organismes locaux inspirés!

Soulignons également que près de 200 visiteurs se sont aussi rendus aux moulins et à l'Église de la Purification-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie pour apprécier les principaux attraits patrimoniaux du territoire.



Les Journées de la culture a donné lieu à des prestations de danses insolites.



Investir dans la sécurité urbaine

Un tout nouveau système de télécommunication pour les services d'urgence repentignois!

Repentigny s'est dotée d'un nouveau système de télécommunication pour ses services d'urgence. Une acquisition réalisée de façon regroupée avec plusieurs autres villes de la Couronne Nord.

À la fine pointe des technologies en matière de télécommunication, la grande force de ce nouvel outil est l'interopérabilité. Lors d'une situation d'urgence, tous les services touchés, police, incendie ou travaux publics, peuvent communiquer et interagir. Il en sera ainsi lors d'une intervention où l'entraide municipale sera déployée; les employés de chacune des villes pourront également se parler en utilisant la même structure de communication, ce qui représente un gain notable au niveau opérationnel.

Au total, 60 véhicules de police et d'incendie de la Ville de Repentigny sont maintenant dotés de ces nouveaux équipements.

L'entente de partenariat avec les consoeurs de la Couronne Nord touche les services de police et d'incendie des villes de Blainville, L'Assomption/St-Sulpice, Mascouche, Thérèse-de-Blainville, St-Eustache et Terrebonne.



Des animateurs et des animatrices en or

Balou, Gonzalez, Luzerne, Punchofruits, Gizmo, Pilon et Franfreluche parmi les récompensés

Le 15 août dernier, la grande équipe de l'animation estivale a récompensé les efforts et le travail de tous ces jeunes qui ont donné vie aux camps de jour de la Ville de Repentigny et qui ont animé l'été de milliers de jeunes Repentignoises et Repentignois.

Grâce à l'appui des autorités municipales et des partenaires du milieu que sont le Syndicat des cols blancs de la Ville de Repentigny, SCFP Local 2168 et l'entreprise spécialisée dans les loisirs L'Air en Fête, plusieurs prix et récompenses ont été décernés.



Le prix Innovation l'Air en Fête a été attribué à Benjamin Charron alias Gonzalez. Le lauréat a reçu son prix des mains de Miguel Ouimet, copropriétaire de l'entreprise l'Air en fête.



Kevin Allen, alias Nitro, chef d'unité camps spécialisé et terrains de jeux, est avec l'équipe des camps de jour depuis 10 ans. À cette occasion, il a reçu la Bottine d'or des mains de Stéphanie Gilbert, chef de section programmation et de Véronique Moreau, chef de division soutien à la vie communautaire.



Valoriser l'animation et encourager les jeunes

Mis sur pied en 2006 dans une perspective de valorisation de l'animation estivale, ce programme de bourses annuelles est aussi une belle façon d'encourager les jeunes dans leur cheminement, de reconnaître leur apport au sein de la communauté, d'encourager la réussite scolaire et la poursuite des études, tout en soulignant de façon particulière l'excellence et le dépassement.



Photo de tous les récipiendaires d'une bourse offerte par le SCFP Local 2168. De gauche à droite, rangée du bas : Philippe Séguin alias Sol, Alex Boivin alias Sonic, Guillaume Shéridan-Paré alias Pilon, De gauche à droite, rangée du haut : Guillaume S. Thibodeau alias Stitch, Caroline Lafrenière alias Cocorico, Pierr-Ann Pelletier alias Bubulle, Patrick Gloutney (président du SCFP local 2168), Sarah Rodrigue alias Milou, Ziad Lteif alias Boomerang, Marie-Hélène Rivest alias Devine et Geneviève Lalande alias Skippy.

Photo de tous les récipiendaires d'une bourse de la Ville (Coup de pouce, animateur/animatrice de l'été, gestion et transmission des acquis, responsable de l'été) De gauche à droite, rangée du bas : Stéphanie Gilbert, chef de section programmation, division soutien à la vie communautaire, Benjamin Charron alias Gonzalez, Médéric Caron-Leblanc alias Balou et Gabriel Bergeron alias Gizmo. Rangée du milieu : Francine Payer, présidente de la commission parcs et espaces verts, Laury Caron alias Luzerne, Alexandra Caron alias Jazz et Samantha Peterkin alias Punchofruits. Rangée du haut : Pierre Fortier, directeur du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire, Patrick Gloutney, président du SCFP local 2168, Miguel Ouimet, copropriétaire de l'Air en fête, Normand Urbain, président de la commission Environnement et développement durable, Cécile Hénault, présidente de la commission Familles et aînés, loisirs et vie communautaire, Sylvain Benoit, président de la commission Sports, activités physiques et loisirs, Sarah Lemieux alias Pop et Normand Venne, vice-président du comité exécutif. Absents de la photo : Olivier Thibault alias Tacos, Gabriel Mercier alias Baluchon, Sophiane Bastien alias Arabesque et Michaël Lemay alias Ulysse.

Cols Blancs
de Repentigny

SCFP
2168

Inscriptions à la formation DAFA Futurs animatrices et animateurs, êtes-vous prêts?

Saviez-vous que la Ville de Repentigny offre maintenant la formation pour l'obtention du diplôme d'aptitudes aux fonctions d'animateurs (DAFA)? C'est là une belle nouveauté!

Vous souhaitez travailler comme animateur que ce soit en camp de jour, en camp de vacances, comme scout ou dans des centres communautaires, le DAFA est certainement l'outil qu'il vous faut pour enrichir votre CV.

Ce programme complet offre une formation théorique de 33 heures et un stage de 35 heures qui conduisent à une accréditation reconnue par le Conseil québécois du loisir.

Au terme de la formation, les jeunes sont en mesure d'assurer la sécurité des enfants qui leur seront confiés, de communiquer efficacement avec eux, de motiver la participation d'un groupe, de travailler en équipe ainsi que de planifier, réaliser et évaluer des activités d'animation.

Pour suivre la formation DAFA, il suffit de vous inscrire avant le 29 octobre à midi. Faites vite, le nombre de places est limité!

- Clientèle** Avoir 16 ans (à la fin de la certification) et avoir réussi son secondaire IV
- Horaire** 9 h à 12 h et 13 h à 16 h
- Durée** 6 semaines
- Date** Les 1er, 8, 15, 22, 29 novembre et le 6 décembre
- Lieu** Centre communautaire Laurent-Venne
- Coûts** 135 \$ avec la carte Citoyen / 202,50 \$ sans la carte
Inclus le cartable, les documents, les frais d'inscription au Conseil québécois du loisir
- Inscription** Modalités d'inscription : consultez la page C3 de la brochure Loisirs Culture
Date limite d'inscription : 29 octobre midi

Informations additionnelles :
www.programmedafa.com



Des jeunes sportifs repentignois représentent leur ville aux quatre coins du Canada!



Le 15 septembre dernier, Excellence Repentigny remettait deux bourses de 350 \$ et une bourse de 1 050 \$ à de jeunes athlètes repentignois afin de leur permettre de prendre part à des compétitions de haut niveau en baseball à travers le pays.

C'est dans le cadre de son volet « soutien aux projets » que le programme Excellence Repentigny a pu remettre ces trois bourses.

Les deux premières étaient respectivement destinées au lanceur Kim Ravary, qui a pris part au Championnat canadien de baseball féminin bantam au Saguenay, et au receveur Miguel Comtois, qui a participé au Championnat canadien de baseball U-21 junior à Dartmouth en Nouvelle-Écosse.

L'autre projet qui a attiré l'attention du jury cette année est celui d'Émilien Pitre et des membres de son équipe qui se sont rendus à London, en Ontario, afin de participer au Championnat national de Baseball 13U.

« Nous sommes très fiers de pouvoir permettre à ces jeunes de réaliser leur rêve », s'est exprimé M. Michel Beauséjour, président d'Excellence Repentigny. « Ces jeunes sont des ambassadeurs de notre ville et contribuent à son rayonnement partout où ils sont de passage », a renchéri le président de la commission Sports, activités physiques et loisirs, M. Sylvain Benoit.

Rappelons que le volet « soutien aux projets » du Programme Excellence Repentigny permet aux candidats retenus de recevoir du financement pour du perfectionnement ou pour la réalisation d'une activité de niveau national ou international.

Un été qui se termine en beauté!

L'été s'est terminé en grand encore une fois cette année. De nombreux événements ont profité des derniers rayons du soleil pour faire vivre des moments mémorables aux Repentignoises et aux Repentignois.



Internationaux de tennis

Les Internationaux de tennis junior Banque Nationale ont envahi le parc Larochele du 22 au 30 août dernier. En simple, chez les filles, la Roumaine Elena Gabriela Ruse a remporté les honneurs. Chez les garçons, l'Australien Akira Santillan a dominé le tournoi.



Portes ouvertes de la caserne 50

Les apprentis pompiers ont été nombreux à participer aux portes ouvertes de la caserne 50 le 14 septembre. Jeux gonflables, photos avec un camion, rencontre avec les pompiers... une journée bien remplie pour toute la famille. On reconnaît notamment sur la photo madame Francine Payer, conseillère municipale.



Festival Oktoberfest des Québécois

Avec l'aide des porte-parole Dominic et Martin, Sylvain Benoit, maire suppléant, a inauguré le festival avec la traditionnelle percée du baril.



Chaque année, le Festival Oktoberfest des Québécois est synonyme de succès! Les citoyennes et les citoyens ont répondu en grand nombre à l'invitation des organisateurs du 5 au 7 septembre, et ce, malgré le temps incertain. Bonne bière, bonne musique et bonne bouffe : tous les ingrédients étaient réunis pour un événement mémorable.



Journée du patrimoine

La pluie n'aura pas eu raison des passionnés d'histoire et de folklore. La première Journée du patrimoine s'est tenu le 13 septembre dernier dans le Petit Village. Que ce soit pour écouter des histoires ou pour danser avec Yves Lambert, petits et grands ont fait un voyage dans le temps.



Asphalt Yacht Club

Le 30 août, les plus grands noms du « skate », dont Nyjah Huston, champion mondial, s'étaient donné rendez-vous au Skate Plaza de Repentigny. Plus de 2 000 personnes ont assisté aux prouesses impressionnantes des planchistes.

S'enraciner pour s'épanouir

Pour saluer l'apport d'importantes familles à son histoire, la Ville de Repentigny a procédé à l'installation de panonceaux identifiant les arbres mis en terre ces dernières années en leur honneur. Repentigny a ainsi rendu hommage à quatre familles souches du territoire : les Archambault, les Rivest, les Longpré et les Deschamps.

Les arbres et leurs inscriptions sont pour la plupart situés sur des terrains privés de la rue du Village, soit respectivement aux 354, 315, 380 et au 377. C'est d'ailleurs devant ce dernier arbre, qui se dresse tout juste devant l'église Saint-Paul-L'Ermitte, que posent des représentants du conseil municipal et de la direction générale de la Ville de Repentigny, accompagnés de jeunes citoyens. La photo a été prise lors du dévoilement de la programmation de la Journée du patrimoine, un événement présenté par la Corporation de la Fête au Petit Village, en collaboration avec la Ville de Repentigny. Soulignons que les arbres ont été plantés à l'initiative de cette Corporation.



Halloween

La piscine sera hantée le 26 octobre!

Le dimanche 26 octobre, frissons et bonbons seront au rendez-vous lors du bain d'Halloween à la piscine municipale, de 14 h à 16 h.

Les animateurs, qui seront costumés pour l'occasion, vous invitent à participer aux nombreuses activités thématiques. Jeux aquatiques, prix de présence, confiseries, maquillage et la projection d'un film sont au programme de cette journée bien remplie. Les enfants pourront profiter de l'occasion pour admirer les cucurbitacées du concours « Décore ta citrouille ».

Vous avez jusqu'au 24 octobre pour y participer. Il vous suffit de venir chercher votre citrouille à la piscine et de la rapporter avant cette date.

Les citrouilles seront exposées pendant tout le mois d'octobre. Le tirage aura lieu lors du bain d'Halloween.

La piscine municipale est située au 130, rue Valmont. Information : 450 470-3440 ou piscine@ville.repentigny.qc.ca.



Participez-vous au concours Décore ta citrouille?

Pour une fête d'Halloween sécuritaire

Le 31 octobre prochain, les petits monstres repentignois envahiront les rues de la ville. Les policières et policiers parcourront le territoire pour assurer la surveillance des rues. Le Service de police tient à rappeler aux automobilistes de faire preuve d'une grande prudence lors de cette soirée!

10 consignes de sécurité

- Portez des vêtements de couleurs claires, avec des bandes réfléchissantes pour être plus visibles ;
- Évitez les masques. Privilégiez le maquillage pour bien voir et bien entendre ;
- Allumez une lampe de poche pour bien voir et être plus visibles ;
- Sonnez aux portes dûment identifiées, en groupe ou avec un adulte. Ne pas entrer à l'intérieur des maisons ;
- Parcourez un côté de la rue à la fois et évitez de traverser inutilement ;
- Portez des vêtements courts pour éviter de trébucher ;
- Informez vos parents de votre trajet et de l'heure de votre retour ;
- Traversez les rues aux intersections et respectez la signalisation routière ;
- Refusez de vous approcher d'un véhicule ou d'y monter sans la permission de vos parents ;
- Procédez à une inspection des friandises reçues avec vos parents pour ensuite les manger sans danger !



Ramonage et chauffage au bois

Le ramonage des cheminées n'est pas un luxe! Les appareils producteurs de chaleur doivent en effet être adéquatement entretenus chaque année pour les maintenir en bon état et s'assurer qu'ils soient sécuritaires. C'est pourquoi il faut procéder au nettoyage complet de votre appareil de chauffage et de la cheminée avant les froids d'automne.

Qui peut faire le ramonage?

- Le propriétaire
- Le locataire
- Une entreprise spécialisée



Installation

Un système de chauffage au combustible doit être installé par un entrepreneur détenant une licence RBQ spécifique pour le type d'appareil qui sera installé, que ce soit au gaz naturel, au propane ou au bois. Tous les équipements de chauffage vendus au Québec doivent avoir une plaque d'homologation.

Le Service de prévention et lutte contre les incendies de Repentigny peut, sur demande, faire l'inspection de votre installation, pour vous rassurer, sans toutefois émettre de certificat de conformité.



Entreprises de ramonage accréditées

En vertu du règlement (268), les propriétaires désireux de faire ramoner leur cheminée doivent obligatoirement faire appel aux entreprises suivantes, dûment reconnues par la Ville de Repentigny :

Alain Héту Ramoneur
30, rang St-Jean Sud-Ouest
Lavaltrie, QC J5T 3E2
450 586-2306 ou 514 984-1361

Ramonage Plus
1917, rue de Verviers
Terrebonne, QC J6X 3L8
450 964-1381

Ram-O-Tech
52, rue Jalobert
Repentigny, QC J6A 6S9
450 582-3586

J.P. Charrette
2156, rue Augier
Montréal, QC H2G 1E8
514 728-1266

Petits rappels automnaux

Avec l'arrivée imminente de la saison froide, voici quelques rappels touchant la réglementation municipale repentignoise.

Abris d'auto : autorisés jusqu'au 15 avril

Les Repentignois et les Repentignaises qui désirent installer un abri d'auto temporaire (superficie maximale de 50 mètres carrés) ou un abri temporaire pour entreposage (superficie maximale de 21 mètres carrés) sont autorisés à le faire sur le territoire du 15 octobre au 15 avril de chaque année pour les immeubles de quatre logements ou moins.

Si vous installez ce type d'abri pour la première fois, vous devez, au préalable, obtenir un permis au coût de 30 \$. Celui-ci est également requis pour les tambours (superficie maximale de 6 mètres carrés) et les abris d'auto permanents fermés temporairement. Il est valable pour les années ultérieures dans la mesure où vous n'apportez aucun changement au type d'abri, à son emplacement ou à ses dimensions.

Vous pouvez faire votre demande en ligne au ville.repentigny.qc.ca

Remisage et stationnement d'équipement saisonnier

Le remisage de motoneige, habitation motorisée, remorque, véhicule tout-terrain, roulotte, bateau de plaisance, tente-roulotte et de tout autre équipement comparable est autorisé pour une habitation comportant trois logements et moins. Pas plus de deux équipements peuvent être stationnés ou remisés sur la propriété.

L'équipement peut être stationné en cour avant durant la saison où il est utilisé, s'il respecte les conditions précisées ci-dessous. Le reste du temps, il doit être remisé dans la cour latérale ou arrière à 0,5 mètre des lignes de propriété.

Il doit être en état de fonctionner et doit respecter les dimensions suivantes :

Cour avant

- Hauteur maximale : 2,5 m (8 pi 2 po)
- Largeur maximale : 2,5 m (8 pi 2 po)
- Longueur maximale : 6 m (19 pi 6 po)

Lorsqu'il est stationné en cour avant, l'équipement ne doit pas empiéter dans l'emprise de la voie publique et doit être situé à un minimum de 3 m (9 pi 10 po) du pavage.

Cours latérales et arrière

- Hauteur maximale : 3,5 m (11 pi 6 po)
- Longueur maximale : 12 m (39 pi 4 po), incluant la remorque

Pour toute question au sujet de ces diverses réglementations, adressez-vous au Service d'aménagement et de développement du territoire au 450 470-3840.



Infrastructures routières

Un automne marqué par de nombreux chantiers

Débutés depuis septembre dernier, d'importants travaux de réfection des infrastructures se poursuivront jusqu'à la mi-novembre sur tout le territoire repentinois. Le boulevard Lacombe ainsi que les rues Rivest, Jean-Jallot, Bourbon et Joly font notamment l'objet d'améliorations majeures.

Les chantiers, qui s'échelonnent sur des périodes allant de 6 à 12 semaines, eu égard à l'ampleur des ouvrages, permettront entre autres la réfection des conduites d'aqueduc, d'égouts sanitaire et pluvial. Les travaux se poursuivront avec la reconstruction de la fondation de rue, le pavage et la mise en place des bordures.

Pour la réalisation de ces projets, s'inscrivant dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec Municipalités (PIQM), la Ville de Repentigny a reçu des subventions totalisant 3 234 740 \$ pour l'année 2014.

Les principaux chantiers en cours

Le boulevard Lacombe, un des plus importants chantiers de l'automne, est fermé entre la Montée des Arsenaux et la rue Perron. Seule la circulation locale pour les résidants y est autorisée. La mise en place de nouvelles conduites souterraines va grandement contribuer à améliorer la qualité de la desserte, notamment à l'égard de l'approvisionnement en eau potable. Aussi, l'élargissement du boulevard à quatre voies va contribuer de façon notable à améliorer la fluidité de la circulation dans ce secteur névralgique.

Précisons également que ce chantier majeur est intimement rattaché à la venue prochaine du Train de l'Est, dont l'Agence métropolitaine de transport a annoncé la mise en service à compter du 1^{er} décembre 2014 et à la construction de la coopérative d'habitation Le Havre du Petit Village, comptant pas moins de 100 logements, lequel complexe verra le jour en 2016. À lui seul, le chantier du Boulevard Lacombe, qui représente un investissement municipal de 2 170 000 \$, a bénéficié d'une subvention de 474 000 \$ en provenance du PIQM.

La rue Rivest est elle aussi en chantier, du boulevard Lacombe à la rue de la Station. Encore là, seule la circulation locale est permise. Ce projet, qui représente un investissement de 1 150 000 \$, a quant à lui bénéficié d'une subvention de 609 500 \$ toujours en provenance du PIQM.

La rue Jean-Jallot, à l'ouest du territoire repentinois, est une autre artère qui sera reconstruite. Ces travaux, réalisés au coût de 760 000 \$, ont bénéficié d'une contribution gouvernementale de 502 200 \$.

Les rues Bourbon et Joly sont elles aussi en chantier. Ce projet représente un investissement municipal de 1 174 000 \$, dont une somme de 613 500 \$ provient du PIQM.



Le conseiller municipal du quartier, M. Normand Urbain, se réjouit de la réalisation de ces travaux. Il est accompagné ici par Mme Isabelle Gagnon, ingénieure au Service de la Gestion des infrastructures de la Ville de Repentigny

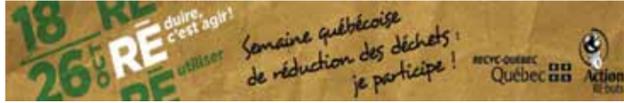


Un autre projet majeur que celui de la rue Jean-Jallot. Dominic Longpré, directeur général adjoint, Denyse Peltier, membre du comité exécutif et conseillère municipale du quartier et Isabelle Gagnon, ingénieure, ont voulu marquer le lancement des travaux en procédant à la traditionnelle prise de photo officielle.



Sensibilisation à RElais Pour la RÉduction de nos déchets

Action RE-buts et son partenaire majeur, RECYC-QUÉBEC, présentent pour une 14^e année consécutive la Semaine québécoise de réduction des déchets (SQRD) qui se déroulera du 18 au 26 octobre 2014. Repentigny y participe et invite ses citoyens à en faire autant.



Cette semaine est une invitation à réfléchir collectivement aux impacts environnementaux des déchets que nous produisons ainsi qu'aux gestes simples à adopter au quotidien pour les réduire.

La Ville de Repentigny s'engage donc, dans le cadre de la SQRD, à relever le Défi Municipalités d'Action RE-buts en sensibilisant sa population aux pratiques 3R-V (RÉduction à la source, RÉemploi, RÉcyclage et valorisation) de gestion écologique des matières résiduelles. Ce faisant, elle invite ses citoyens à participer à ses différentes collectes, lesquelles ont permis de détourner de l'enfouissement plus de 98 tonnes de déchets l'an dernier. Relevez le défi vous aussi en faisant campagne sur les réseaux sociaux pour sensibiliser vos contacts à la réduction et courez la chance de remporter l'un des nombreux prix offerts. Détails au www.sqrd.org.

« Repentigny entend contribuer considérablement aux objectifs collectifs de réduction. Concrètement, ça signifie de promouvoir la mise en œuvre de bonnes pratiques auprès de la population et des institutions, industries et commerces (ICI). L'été dernier, bon nombre d'ICI ont été approchés par nos aVERTis qui les invitaient à profiter du programme de location de conteneurs pour la collecte de papier et carton. Nous avons également intensifié nos services de collectes en ajoutant cette année trois collectes de branches, pour un total de cinq collectes. », a mentionné Normand Urbain, président de la commission Environnement et développement durable.

Collecte sélective : elle est offerte 1 fois aux deux semaines, en alternance, soit les mardis (secteurs 1 et 2) et mercredis (secteurs 3 et 4). Rappelez-vous qu'en faisant un usage adéquat de votre bac bleu, vous favorisez du même coup un meilleur taux de valorisation des matières acheminées au centre de tri. Pour connaître la liste des matières qui peuvent être déposées dans votre bac bleu, référez-vous à l'aide-mémoire sur la récupération disponible sur notre site Internet.

Collecte des résidus verts :

elle a lieu toutes les semaines d'avril à novembre et prend fin à une date variable en fonction de la température. Elle est offerte les mardis (secteurs 1 et 2) et mercredis (secteurs 3 et 4). On y dépose le gazon coupé, les feuilles mortes, les mauvaises herbes et les débris de plate-bande et de jardins débarrassés de leur terre. Mettez-y aussi vos citrouilles, épis de maïs secs et ballots de foin (50 livres maximum). N'oubliez pas de les dépouiller de toute décoration et matière non organique.



Surveillez la date de fin de la collecte des résidus verts sur notre site Internet.

Collecte des résidus domestiques dangereux (RDD) :

elle se déroule une fois par année et s'est tenue le samedi 6 septembre dernier. Près de 322 automobilistes repentinois ont convergé vers les écoles secondaires Jean-Baptiste-Meilleur et L'Horizon où se déroulait cette collecte satellite afin d'y remettre peinture, solvant, propane ou aérosols, pour ne nommer que ceux-ci. Collectivement, ils ont permis d'épargner le sol de non moins de 8,53 tonnes métriques de matières toxiques, corrosives ou inflammables. Rendez-vous à l'écoparc de la MRC de L'Assomption pour vous départir de vos matières dangereuses d'ici la prochaine collecte qui se tiendra l'automne prochain. Rappelons qu'on peut aussi se présenter dans certaines boutiques électroniques (voir onenprendsoin.ca) pour se départir de matériel informatique, dans les pharmacies pour les médicaments, dans la majorité des

quincailleries ou autres points de vente pour la peinture et dans les garages pour les huiles usées.

Collecte des encombrants : elle se déroule trois fois par année, soit en mai, juillet et octobre. On y dépose les matières excédant un mètre de longueur ou d'un poids supérieur à 25 kg. Si vous avez manqué la collecte du 13-14 et 15 octobre dernier, rendez-vous à l'écoparc de la MRC de L'Assomption.



Collecte des branches : elle aura été offerte : en mai, juillet, août, septembre et une dernière est à venir les 3, 4 et 5 novembre. Bien que seulement deux dates étaient prévues au calendrier environnemental initial, trois nouvelles collectes ont ainsi été ajoutées en cours d'année. L'initiative vise à offrir aux Repentinois la possibilité de se départir plus facilement de leurs retailles d'arbres, et ce, de façon conforme particulièrement en raison de la problématique de l'agrile du frêne. Car bien que cet insecte nuisible n'ait pas encore été détecté sur le territoire, Repentigny fait partie de la zone réglementée par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) qui veille à prévenir les risques de propagation de ce ravageur.

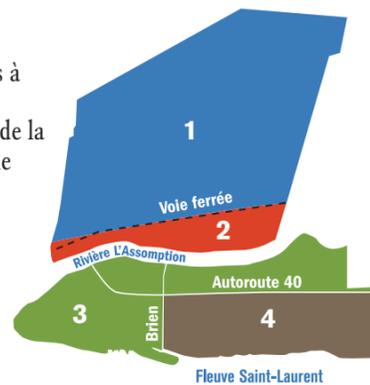


Acceptées en quantité illimitée, les branches doivent être attachées en ballots d'un poids limite de 25 kilos (55 livres), d'une longueur maximale de 1,5 m (5 pi) et d'un volume n'excédant pas un 60 cm (24 po) de diamètre. Le diamètre de chaque branche doit, pour sa part, être inférieur à 5 cm (2 po). Pour la sécurité du personnel qui procèdera au ramassage et au traitement des matières, les citoyens sont priés de respecter

ces conditions et de ne pas mettre de souches d'arbres ou d'arbustes au chemin.

Ne manquez pas la collecte des branches les 3 (secteur 3), 4 (secteur 4) et 5 (secteurs 1 et 2) novembre prochain, selon votre secteur de résidence.

Pour toute collecte, les citoyens sont donc invités à déposer leurs matières à compter de 21 h la veille de la collecte, ou avant 6 h 30 le jour même.



Défi réduction

Saviez-vous qu'un Repentinois génère à lui seul 353 kg de déchets par année? Il dépose au recyclage 119 kg de matières et produit 70 kg de résidus verts. Donnons-nous le défi d'améliorer notre propre bilan pour la prochaine année!



En optant pour les différentes alternatives à l'enfouissement, notamment par sa participation aux collectes municipales, la population repentinoise valorise 48 % de ses matières qui en ont le potentiel.

Les écoparcs passent en mode hiver

Prenez note que l'écoparc de Repentigny ouvrira ses portes uniquement le samedi, de 9 h 30 à 16 h 30, à compter du 16 novembre tandis que l'écoparc de la MRC de L'Assomption verra des modifications à son horaire à compter du 1^{er} décembre.

Jusqu'au 31 mars, ce dernier sera ouvert les jeudis et vendredis, de 13 h à 19 h, et les samedis et dimanches, de 10 h à 17 h. Les écoparcs sont fermés les jours fériés pour la période hivernale. Ils

permettent de détourner de l'enfouissement une importante quantité de rebuts qui seront ensuite réutilisés, recyclés, valorisés ou traités adéquatement. Plus de 80 % des matières qui y sont transportées connaissent une seconde vie.

Renseignez-vous sur les matières et quantités acceptées ainsi que sur les conditions d'accès et autres règles d'utilisation en consultant notre site Internet.

Assemblée du conseil municipal

Le conseil municipal de la Ville de Repentigny tient son assemblée régulière le deuxième mardi de chaque mois, à 19 h, à l'hôtel de ville, au 435, boulevard Iberville.

La prochaine assemblée du conseil municipal aura lieu le mardi 11 novembre 2014, à 19 h.

Pour vous informer à ce sujet et/ou connaître l'ordre du jour, composez le 450 470-3141 ou visitez le ville.repentigny.qc.ca/conseil.

Pour joindre votre conseiller municipal

District 1

André Cyr 450 585-3410
cyra@ville.repentigny.qc.ca

District 2

Georges Robinson 450 654-9746
robinsong@ville.repentigny.qc.ca

District 3

Denyse Peltier 450 581-5733
peltierd@ville.repentigny.qc.ca

District 4

Cécile Hénault 450 654-3046
henaultc@ville.repentigny.qc.ca

District 5

Éric Chartré 514 743-9961
chartree@ville.repentigny.qc.ca

District 6

Sylvain Benoit 514 602-4793
benoits@ville.repentigny.qc.ca

District 7

Raymond Hénault 450 581-0319
henaultr@ville.repentigny.qc.ca

District 8

Normand Venne 450 585-6497
vennen@ville.repentigny.qc.ca

District 9

Martine Gendron 450 721-6699
gendronm@ville.repentigny.qc.ca

District 10

Bruno Villeneuve 514 266-2987
brville67@hotmail.com

District 11

Francine Payer 450 582-7711
payerf@ville.repentigny.qc.ca

District 12

Normand Urbain 450 585-3221
urbainn@ville.repentigny.qc.ca

Ville de Repentigny

URGENCES Police – Incendie – Ambulance 9-1-1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX 450 470-3000
ville.repentigny.qc.ca
communication@ville.repentigny.qc.ca

Centre Laurent-Venne 450 657-4877

Centre récréatif 450 657-8988

Commentaires et requêtes 450 470-3140

Complexe sportif Gilles-Tremblay 450 585-1661

Cour municipale 450 470-3500

Ordre du jour 450 470-3141

Transport - horaires 450 492-6111

Transport - plaintes 450 470-3860

Travaux publics 450 470-3800

Urbanisme / Permis / Inspections 450 470-3840



Le bulletin municipal Regard sur Repentigny est publié 10 fois l'an.

Réalisation : Service des communications de la Ville de Repentigny

Infographie : JB2design

Impression : Imprimerie Jacques Ross

Distribution : Postes Canada

Tirage : 35 700 exemplaires

